

Région économie

Textile (6) Euro TF, digne héritier des Établissements Hartmann à Munster

Avec ses 42 salariés, Euro TF Ennoblement, l'une des seize entreprises pionnières du label « Alsace terre textile », perpétue deux siècles de savoir-faire à Munster.

Si un magasin d'usine est bien situé à l'entrée de l'immense parc industriel de 160 ha qui abrita les Établissements Hartmann à Munster pendant deux siècles, l'usine Euro TF, dernier vestige d'une splendeur passée, est à l'autre bout de la zone, obligeant le visiteur à un interminable trajet le long des anciens bâtiments filature et tissage.

Difficile, alors, d'imaginer que 42 salariés perpétuent encore, par leur travail, un savoir-faire qui, depuis toujours, a fait la réputation de l'Alsace. « Notre métier, c'est l'ennoblissement », explique

Jean-Luc Husson, président d'Euro TF, sous le portrait d'André Hartmann, le père du textile à Munster.

« Ici, il y a eu une filature, un tissage et une usine d'ennoblissement. Ne demeure que cette activité », explique Jean-Luc Husson qui rappelle que les fameux tissus indiennes de la Maison Hartmann font encore référence. « On en imprime encore. Tout comme nous imprimons le tissu de la tenue de combat félin du soldat de l'armée française », ajoute cet ingénieur textile de formation venu de la soierie lyonnaise pour prendre en charge HGP Tissage à Villersexel, en Haute-Saône. Un site qu'il dirige en même temps que l'entreprise de Munster. « On achète le fil à l'extérieur, on tisse à Villersexel et on ennoblit à Munster », résume Jean-Luc Husson.

Logique, dans ces conditions, qu'Euro TF Ennoblement ait répondu sans hésiter à la proposition du Pôle textile Alsace de créer un label « Alsace terre texti-



Euro TF perpétue un savoir-faire qui, longtemps, a fait la réputation de Munster.

le », sur le modèle de « Vosges terre textile » auquel a adhéré HGP Tissage à Villersexel.

« La mondialisation permet de resserrer les rangs »

« Cette labellisation, qui concerne d'abord l'entreprise industrielle et les produits puis, dans un deuxième temps, les tissus, est importante. D'abord, elle provoque un cercle de réflexion. Pour paraphraser Paul de Montclos, le président de Garnier-Thiebaut, société pionnière de « Vosges terre textile », le label permet de rassembler les professionnels du textile autour d'une même table pour réfléchir à l'avenir de la filière. Il y a certains produits que l'on achetait

précédemment en Allemagne ou en Espagne. Maintenant, on fait travailler le tisseur des Vosges. Et on s'y retrouve en prix. Alors que ces 40 dernières années ont provoqué l'éclatement de l'activité textile, la mondialisation permet aujourd'hui de resserrer les rangs », note Jean-Luc Husson.

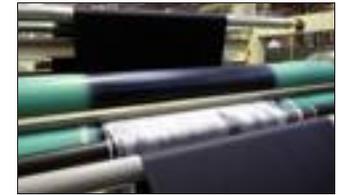
L'autre intérêt du label « Alsace terre textile », c'est évidemment « pour informer le consommateur ». « Je pense notamment à notre ligne Aude de Balmy. Sur l'étal, le chaland peut faire la distinction. Il est informé, par le logo « terre textile », que 75 % minimum de la fabrication du produit est réalisée dans l'aire géographique définie par le label. Charge ensuite aux clients de décider s'il veut acheter français ou pas », indique le président

d'Euro TF selon qui « ensuite, le gros souci est la diffusion et la notoriété de ces labels ». « Car communiquer est indispensable mais coûte très cher. » Une difficulté et un impératif dont sont conscients les responsables du pôle textile Alsace. A contrario, le fort attrait touristique de la région est, pour le coup, un vecteur de communication fantastique.

**Textes : Laurent Bodin
Photos : Thierry Gachon**

■ **LIRE** Les cinq premiers volets de la série sur les entreprises du label « Alsace terre textile », parus les 19 novembre (Corderie Meyer-Sans-boeuf), 29 novembre (Sempatap), 12 décembre (De Fil en Aiguille), 11 janvier (Établissement Technique Cernay) et 19 janvier (Sericenter).

■ **VOIR** Notre diaporama photos sur www.lalsace.fr



Un apprêt avec résine.

Repères

- Euro TF travaille dans **trois secteurs d'activité** principaux (30 % du chiffre d'affaires environ pour chacun) : les vêtements de protection, notamment les tenues militaires et des sapeurs-pompiers ; les tissus à usage technique servant de supports d'induction (marché pour le luxe) ou pour des produits spéciaux (fabrication de pneumatiques) ; enfin le marché de l'ameublement avec la ligne de linge de maison Aude de Balmy ou les indiennes historiques des Établissements Hartmann.
- A cela s'ajoute une **activité triplure** (tissus d'intérieur des cols de chemise d'un blanc inégalé) réalisée sur une machine datant de 1920, l'une des deux dernières en Europe, explique Jean-Luc Husson. D'où un fonctionnement, 24 heures sur 24, durant une semaine complète, à raison d'une semaine sur cinq.
- Euro TF Ennoblement réalise un **chiffre d'affaires** annuel de 6 millions d'euros.
- L'usine compte **42 personnes** contre 35 lors de sa reprise en 2010, après la liquidation des Établissements Hartmann.
- Elle est dimensionnée pour une activité rassemblant **150 salariés**. « Si les marchés que nous sommes en train de reconquérir se confirment, nous allons nous développer et cela créera certainement une nouvelle dynamique dans le bassin d'emploi de Munster », indique le président d'Euro TF.



Jean-Luc Husson avec le tissu de la tenue de combat félin.

Une très longue histoire

La première entreprise textile de Munster a été fondée en 1776 par le Mulhousien Jean-Jacques Schmaltzer. L'activité est reprise en 1783 par Jean-Henri Riégé qui signe un partenariat avec André Hartmann. Au décès de Riégé en 1789, Hartmann lui succède. Jusqu'en 1857, la manufacture acquiert une réputation exceptionnelle grâce à la création des indiennes, étoffes en coton aux coloris vifs. En 1826, les Manufactures Hartmann et Fils emploient 1 400 ouvriers, soit 90 % de la main-d'œuvre textile du Haut-Rhin. En 1841, l'entreprise devient la plus forte du Haut-Rhin. La production de l'indienne est arrêtée en 1857 pour lancer les activités de filature, tissage et blanchiment. Les héritiers se succèdent jusqu'en 1950 où le dernier Hartmann, André, décède sans héritier. Le groupe des Héritiers de Georges Perrin (HGP) reprend l'entreprise en 1957.